

Fronsac infos

Bulletin d'informations municipales

N° 17 - octobre 2016

En 2016, malgré la baisse des dotations de l'Etat et sans augmenter les impôts locaux, la municipalité conserve le même dynamisme pour faire de Fronsac un village où il fait bon vivre. Cela se traduit par des actions ou initiatives qui concourent à améliorer le cadre de vie de chacun: construction d'un skate park pour les plus jeunes, réfection d'un terrain de tennis, extension du cimetière, acquisition de nouveaux locaux, installation d'une borne de recharge électrique place de la Mairie.

Bref, dabs un monde où les repères se perdent car tout va désormais trop vite, Fronsac continue sereinement sa mue sans pour autant renier son histoire et ses traditions. Longue et belle vie à notre commune!

*Le Maire
Marcel Durant*

Appel au civisme

Les rues du village doivent présenter un aspect accueillant pour les habitants et les visiteurs. C'est le cadre de vie de tout le monde.

Cependant certaines choses viennent nuire à cet environnement: les poubelles et les crottes de chien.

Normalement, les poubelles doivent être sorties les veilles de collecte et rentrées le plus tôt possible dès que celle-ci est effectuée. Malheureusement ce n'est pas le cas et à certain endroits les poubelles restent dans la rue. Par conséquent, nous vous demandons instamment de bien vouloir respecter la réglementation en vigueur qui exige de sortir les conteneurs la veille au soir et de les rentrer dès le ramassage effectué, sous peine d'amende.

Pour les crottes de chien, les propriétaires doivent effectuer le ramassage des déjections de leur animal afin de laisser la voie publique propre. Bien que l'on dise que cela porte bonheur, il est désagréable de marcher dedans et cela a un aspect visuel peu engageant.

La propreté des rues de notre village demande un effort de tous.



#1C

Plan de sécurité à l'école

La situation de plan Vigipirate Renforcé a amené à des aménagements de sécurité imposés par l'Education Nationale, ce qui explique les différents changements pour l'accueil des enfants et des parents. Malgré les inconvénients apportés, nous vous demandons la plus grande compréhension vis-à-vis des enseignants et des employés municipaux.



Maison d'Assistants Maternelles

Aux couches culottes

06 79 17 88 44

Route de Saillans FRONSAC

Christelle et Sandrine sont deux professionnelles de la petite enfance agréées par le Conseil Départemental de la Gironde.

Elles disposent de 8 places d'accueil pour les enfants de 0 à 4 ans.

Elles exercent dans une grande maison adaptée et sécurisée pour le bien-être et l'éveil des enfants.

N'hésitez pas à les contacter pour une visite ou des renseignements.

Cimetière

Les travaux pour l'agrandissement du cimetière se poursuivent. Un mur de séparation en moellons a été bâti pour isoler du presbytère. Les employés municipaux réalisent le déplacement de la clôture le long de l'allée d'accès au presbytère. Un nouveau columbarium sera installé dans le fond de cet agrandissement. La fin de ce chantier est prévue pour le mois de novembre.



Compagnie Phébus

Notre passion pour le théâtre a largement été exprimée et récompensée lors de nos 7 dernières représentations avec la pièce de la saison 2016 << Les Amazones >> de Jean Marie Chevret.

Phébus vous propose un meilleur épanouissement individuel et collectif, un travail sur soi, dans une bonne entente et un respect mutuel. Le travail sera récompensé et mis en pratique dans la mise en scène d'une nouvelle pièce.

Vous souhaitez nous rejoindre pour une nouvelle saison, contactez-nous.

Metteur en scène: Denise Labau 06 19 52 24 29



Le SMICVAL communique

Dans l'exercice de leur mission de collecte des déchets ménagers, les agents du SMICVAL sont confrontés quotidiennement à des situations de danger sur la voie publique. Afin de garantir la sécurité des habitants de la commune et de ses agents, et conformément à la recommandation R437 (suppression des manœuvres en marche arrière), le SMICVAL s'engage aujourd'hui dans un plan de suppression des points noirs de collecte (points à risque) et prioritairement ceux présentant un danger. C'est pour cela que des points de regroupement des containers ont été créés à cinq endroits de la commune où il est impossible d'aménager un demi-tour. Les habitants concernés seront avertis personnellement de ces dispositions. Pour les autres pas de changement.

La Mairie communique

En liaison avec La Poste et tous les services publics, les adresses de la commune ont été révisées par une commission qui présentera son travail pour le faire adopter par le Conseil Municipal.

Elections

Les Elections Présidentielles se dérouleront les 23 avril et 7 mai 2017.

Les Elections Législatives se dérouleront les 11 et 18 juin 2017.

Si vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale, vous pourrez le faire en vous munissant de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile (facture eau, électricité, quittance de loyer, etc...) de moins de trois mois avant le 31 décembre 2016.

Temps d'activités périscolaires

La commune a en charge les temps d'activités périscolaires pour les enfants de l'école dans le cadre de l'aménagement du temps scolaire. Des activités sont proposées aux enfants les jeudi et vendredi de 15 h à 16 h 30 : danse, musique, dessin, loisirs créatifs, Kung Fu, jeux de société à l'EHPAD, tennis.

Du nouveau au stade



Les deux terrains de tennis ne servaient plus depuis un bon moment. Le club de tennis avait cessé ses activités faute de bénévoles pour s'en occuper et aussi de par la volonté de la Fédération Française de Tennis qui ne voulait plus de petits clubs. Le Conseil municipal a décidé de transformer un terrain en Skate Park car de nombreux jeunes du village pratiquaient cette activité dans les rues où ils n'étaient pas en sécurité. Le second terrain a été rénové. Un moniteur diplômé de Fédération Française de Tennis vient assurer les TAP une fois par semaine. Une convention a été signée entre la commune et le Tennis Club du Fronsadais.

Moniteur : Thibault Demur 06 16 45 78 21

Les associations ont repris leurs activités

Gymnastique Volontaire adultes

Lundi de 19 h à 20 h salle du stade
tél 06 07 30 86 89

Danses traditionnelles

Lundi de 20 h 30 à 22 h salle du stade
tél 07 84 06 13 74

Gymnastique Volontaire <<Tamalous>>

Mardi de 10 h à 11 h à la salle du stade
Tél 05 57 51 38 69 ou 05 57 51 27 50

Danses de salon

Jeudi de 20 h à 22 h à la salle du stade
Tél 06 79 16 26 86 ou 05 57 25 24 90

Kung Fu

Mardi 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi 13 h à 17 h 30
Vendredi 19 h à 21 h
Dimanche 10 h à 12 h ou 14 h à 16 h
Salle du stade

Fronsac Football Club

Tél 06 26 33 20 07



Retour sur un évènement

Le week-end du 11 et 12 juin, la commune de Fronsac participait en qualité de << village étape >> à la 1ère édition de la Ronde des Vignobles en Fronsadais.

Certains en avaient entendu parler, d'autres ont été contactés, d'autres encore se sont inscrits en qualité de bénévoles ou encore partenaires.

Cet évènement, à la dimension du Fronsadais, nécessitait la participation de 11 communes dont 8 d'entre elles mettaient à disposition leurs salles des fêtes pour permettre l'accueil, le départ et l'arrivée d'une étape et la restauration d'un grand nombre de randonneurs venus de 72 communes de Gironde ainsi que de 28 départements.

Notre commune était ainsi un des maillons du circuit appelé << la Ronde >> et les randonneurs pouvaient découvrir le charme des chemins balisés par le Comité départemental de Randonnée de Gironde ainsi que quelques passages privés autorisés par les propriétaires pour l'occasion.

Une équipe de bénévoles regroupant des responsables et membres d'associations ainsi que des élus avait pour mission de rendre l'accueil chaleureux et convivial en Fronsadais. L'intendance était assurée par l'organisation. Pour Fronsac, c'était notre secrétaire de mairie Claudine Bouteaud qui avait pour mission de coordonner et animer une équipe d'une trentaine de bénévoles pour les 2 jours.

Outre l'accueil, l'équipe de bénévoles se voyait confier plusieurs tâches:

- Déléguer des bénévoles pour assurer la sécurité des randonneurs lors de la traversée de la départementale 670 ainsi que la sécurité lors du retour en bus des randonneurs.

- Restaurer les randonneurs de 7 h jusqu'à 17 h.

- Animer des séances de dégustation des vins du Fronsadais dans la salle des fêtes en partenariat avec des viticulteurs locaux.

L'organisation se chargeait également d'offrir à l'Office de Tourisme des totems historiques permettant d'augmenter les moyens pour satisfaire l'intérêt et la curiosité des sites historiques. L'un d'eux était installé à proximité de l'église de Fronsac.

Les habitants de Fronsac ont pu s'amuser de voir passer des randonneurs souvent émerveillés par le Fronsadais pendant ces deux jours. << On se croirait sur le chemin de St Jacques >> nous racontait une habitante du Fronsadais.

Après la randonnée, plusieurs randonneurs ont tenu à témoigner leur plaisir à découvrir cette région. Les messages de remerciements à l'encontre des bénévoles et leur sens de l'accueil sont à retenir selon les organisateurs.

Les viticulteurs sont également très vivement remerciés pour leurs dégustations, ce qui a permis une originalité peu banale qu'ont su apprécier bon nombre de randonneurs.

Tout le monde attend maintenant la 2ème édition prévue les 3 et 4 juin 2017 et notre commune sera encore présente pour cette organisation.



LA RONDE DES VIGNOBLES
EN FRONSAIS
55km
RANDONNÉE PÉDESTRE

Participez à «LA RONDE DES VIGNOBLES EN FRONSAIS»
les 3 et 4 Juin 2017
Rendez-vous sur notre site www.ronde-des-vignobles-fronsadais.fr
Début des inscriptions le 1er Mars 2017
Informations et renseignements : 06 75 92 26 71 / 06 82 72 15 64

ALLURE LIBRE - DÉPART AUX CHOIX D'UNE DES 8 ÉTAPES
RAVITAILLEMENT DE 7H00 À 16H00 DANS LES SALLES DES FÊTES
RETOUR AU POINT DE DÉPART EN BUS
1 JOURS : 15 € // 2 JOURS : 25 €

FFRandonnée
des Français, avec l'adhésion obligatoire
Gironde

Si vous souhaitez participer (bénévoles, partenaires, randonneurs ou amis de randonneurs, exposants) vous pouvez contacter la Mairie de Fronsac : 05 57 51 30 20 ou l'Association: 06 75 92 26 71 ou 06 82 72 15 64.

Budget prévisionnel 2016

Le Conseil Municipal a voté le budget prévisionnel 2016. Cette année encore, il a été décidé de ne pas augmenter les impôts pour la part communale.

<u>Dépenses de fonctionnement</u>	1 360 772.00	<u>Recettes de fonctionnement</u>	1 360 772.00
Charges à caractère général	575 650.00	Excédent antérieur reporté	496 772.00
Charges de personnel	481 000.00	Prestations	33 500.00
Autres charges de gestion courante	185 621.00	Impôts et taxes	508 500.00
Charges financières	31 100.00	Dotation subvention et participations	162 000.00
Charges exceptionnelles	1 000.00	Autres produits de gestion courante	160 000.00
Opérations d'ordre	8 970.00		
Virement à la section d'investissement	77 431.00		

<u>Dépenses d'investissement</u>	516 622.00	<u>Recettes d'investissement</u>	516 622.00
Déficit d'investissement	86 222.00	Affectation du résultat	86 221.00
Capital des emprunts	122 000.00	FCTVA	70 000.00
Columbarium	5000.00	FDAEC	9 000.00
Insonorisation Petite plaisance	5 000.00	Amortissement carte communale	8 970.00
Lampadaires	3 000.00	Vente terrain station d'épuration	10 000.00
Matériel espaces verts	3 000.00	Vente Bâtiment Le Port	55 000.00
Guirlandes lumineuses	1 000.00	Virement de la section de fonctionnement	77 431.00
Téléphone standard	2 500.00	Emprunts en euros	200 000.00
Matériel informatique	1 100.00		
Mobilier salle Plaisance	1 400.00		
Pendule église	1 900.00		
Matériel cantine	5 000. 00		
Réfrigérateur salle Plaisance	500.00		
Skate Park	22 000.00		
Toiture salle sportive	34 000.00		
Toiture école	23 000.00		
Terrains bâtis Plaisance	200 000.00		